

Conception et gestion écologique d'anciens espaces miniers

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2018



Organisme/institution en charge de la mise en œuvre : la ville de Lens

Services de la collectivité associés : Direction cadre de vie ; Direction action éducative

Budget : 35 000 €

Partenaires financiers : Fondation de France ; Agence de l'eau Artois-Picardie

Partenaires techniques : Association Nord Nature Chico Mendès et Nœux Environnement

Date de début du projet : 01/05/2016

Date de fin : 01/12/2018



OBJECTIFS

L'aménagement des terrains « abandonnés » du stade Tételin et du site Chico Mendès (sur le stade Leclercq) en espaces de nature à vocation pédagogique, répond à la politique environnementale menée par la ville et à sa volonté de :

- sensibiliser la population sur l'importance du respect du cadre de vie, aux travers de démarches incitatives sur le thème de l'environnement ;
- associer les habitants à la valorisation et à l'animation de leur quartier.

MESURES MISES EN ŒUVRE

Issu du passé minier de la ville, le stade Leclercq était un ancien carreau de fosse qui a été reconverti dans un premier temps en verger. Depuis avril 2016, ce terrain communal de 1,8 ha est devenu un site « Chico Mendès ». Il est géré depuis cette date par l'association Nord Nature Chico Mendès qui s'occupe de la

reconversion d'espaces abandonnés en mêlant pédagogie et écologie. La démarche engagée par la ville sur le site du stade Leclercq s'est déroulée en 2 étapes :

- concertation avec 4 écoles riveraines, les citoyens, les associations Nord Nature Chico Mendes et Nœux Environnement ;
- élaboration d'un plan de gestion concerté avec l'ensemble des usagers concernés.

Plusieurs enjeux et souhaits ont alors été identifiés : la gestion des accès, la réalisation d'un sentier des senteurs, la réalisation d'aménagements favorables à la biodiversité, la gestion par fauche exportatrice pour conserver une ambiance de prairie, la valorisation des traces patrimoine minier bâti... Les 4 écoles élémentaires concernées par la concertation travaillent encore aujourd'hui sur la réhabilitation du site en réalisant des plantations et en créant une mare pédagogique. Le plan de gestion différenciée à l'échelle communale a été décliné sur cet espace.

Le site Tételin, d'un hectare, est situé sur un ancien carreau d'exploitation minière. Se situant sur le périmètre de protection rapproché d'une station de captage aujourd'hui abandonnée, cet espace a désormais une vocation récréative et écologique. Les aménagements réalisés ont également fait l'objet d'une concertation avec les habitants. Ainsi, vergers, espaces de détente et de bien-être ont été aménagés suite aux propositions des citoyens. Un espace dédié à l'écopâturage est actuellement mis en œuvre depuis quelques semaines.

RÉSULTATS/IMPACT POUR LA BIODIVERSITÉ

Partiellement abandonnés ou dégradés, les 2 sites situés dans un environnement avec une forte mixité sociale ont été requalifiés en espaces de découverte de la nature. Les terrains ont aujourd'hui une fonction écologique et sont les supports d'animations nature. Les élèves participent à l'élaboration du plan d'aménagement en proposant leurs idées et suivent l'évolution du site au fil des années.

Le site Chico Mendès vient notamment renforcer la trame verte urbaine : il constitue une liaison entre les terrils jumeaux de Loos-en-Gohelle (classés en Zone Naturelle d'Intérêt écologique Faunistique et Floristique) et le terril de Pinchovalles (bénéficiant d'un arrêté de protection de biotope).

Coordonnées

Lens

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr

Contact

Sébastien LAURENT, Direction cadre de vie

slaurent@mairie-lens.fr